



## Complement d'indemnisation pour inaptitude suite a un actravaille

Par **Samya**, le **08/02/2013** à **11:02**

Mon employeurs refuse de me verser le complement d'indemnité pour inaptitude suite a un acciden le 17/01/2005 at 3 mois puis maladie 18 mois 1er mise en invalidité2008 après contestation et aggravation en septembre 20011mise en categorie 2 la complémentaire a g2r ma régler un ans de complement pour Avoire droit a la complémentaire il fo surtout faire les démarche avan le licenciment sinon vous perdez vos droit il fo faire partie de l'entreprise sinon vou n'y avaiie plus de prise en charge par la complémentaire ma question ?mon licenciment et liaie a l'accident et reconnue puije prétendre au complemen d'indemnité pour inaptitude mon invalidité et le résultat de l'accident je suis atteinte d'une algodystrophy mon employeur me di que je ne pe y prétendre car. J'ai étaiie consolidée sa ne change pa le fait que mon inaptitude et liaie cette accident ?? Mercie de me répondre

Par **P.M.**, le **08/02/2013** à **11:38**

Bonjour,

Un telle situation ne peut être examinée que dossier en main surtout que votre texte non aéré, sans ponctuation est pratiquement incompréhensible...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail voire d'un avocat spécialiste...